
Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'AAEE – le samedi 11 mars 2017 –

L'ensemble des adhérents à l'AAEE, les anciens élèves et les usagers de l'Enssat ont été invités à prendre part à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'association. L'Assemblée Générale s'est réunie dans l'amphithéâtre 137C à l'Enssat, la séance a été ouverte à 15h35 et close à 16h30.

La liste des personnes présentes a été dressée et est conservée comme annexe au présent procès-verbal. Se trouvent également en annexe les diapositives présentées aux personnes présentes.

M. Laurent Feichter a été désigné président de séance.

M. Aurélien Moreau a été désigné secrétaire de séance.

À l'ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Modification du règlement intérieur
- Reconnaissance d'utilité publique
- Discussion, orientations, questions diverses
- Élection du nouveau Conseil d'Administration

1 Bilan moral

Le président commence par rappeler les différents objectifs de l'association, et fait un point sur les adhésions pour cette année. Durant l'exercice 2016-2017, 93 adhésions (et un membre de droit) ont été recensées. L'AAEE est membre d'IESF depuis quelques années. Actuellement des discussions ont lieu pour permettre aux doctorants Enssat non ingénieurs d'être intégrés la base de l'IESF (au titre de scientifiques). Cette année encore, IESF prépare de son côté la journée de l'ingénieur en France.

Les actions de l'association durant le dernier exercice comprennent :

- Une nouvelle édition de l'annuaire vient de sortir de l'imprimerie. Il sera expédié aux adhérents des deux dernières années, et distribué aux diplômés 2016 lors de la remise des diplômes.

- L'événement "Génération Enssat" réunissant les anciens et les étudiants actuels a eu lieu au Pixie pour la 5e fois en octobre dernier. Nous notons plus de succès que l'année précédente, surtout du côté de la participation étudiante.
- L'AAEE est impliquée dans la journée du 11 mars : présentation de l'association lors de la journée portes ouvertes, assemblée générale, participation à la remise des diplômés et au Gala.
- Organisation d'un brunch pour les anciens pour la seconde fois au lendemain de la journée Enssat.
- Échanges avec le BDE cette année.
- Présence de l'asso dans les conseils de l'Enssat.
- Participation au concours de recrutement.
- Enquête CGE 2016 sortie en juin dernier.
- Les enquêtes 2017 sont en cours ; l'enquête IESF visant l'ensemble des diplômés Enssat ayant déjà été lancée, et l'enquête CGE portant sur les 4 dernières promotions va suivre. La première permet, avec les données des autres écoles, de comparer les diplômés en France sur les différents domaines.
- La liste de diffusion emploi@aaee.fr est utilisée pour diffuser le lien des emplois vers les diplômés en recherche d'emploi. S'il s'agit d'un stage, transfert vers le service des relations industrielles de l'Enssat.
- Côté CCS : très peu de sollicitations cette année, 4 situations traitées.
- suite à la dernière AG un système de financement à l'international a été lancé l'année dernière
- Twitter coup de faible mais on essaie de le mettre à jour de temps à autre.
- Les dates de la JNI vont évoluer cette année, affaire à suivre avec IESF.

Le bilan moral a été approuvé à main levée (100% pour, 0 abstention, 0 contre).

2 Bilan financier

Le trésorier, Vitrice Nevis, a présenté l'état actuel des comptes ainsi que le bilan de l'exercice 2016-2017.

Pour la caisse principale :

- le total des recettes s'élève à 3391,48€, recettes sur dons et adhésions, et recettes publicitaires (annuaire)
- le total des dépenses s'élève à 2854,12€, dépenses pour l'impression de l'annuaire, Génération Enssat, Brunch des anciens, pôt de parrainage de l'AEE, divers

Soit un bilan positif de 537,36€. Les actifs de la caisse principale au 11 mars 2017 sont de 6576,38€.

Pour la caisse de secours :

- le total des recettes s'élève à 4774,24€, recettes sur dons, intérêts, subvention Enssat, remboursements
- le total des dépenses s'élève à 2300€.

Soit un bilan positif de 2474,24€. Les actifs de la caisse de secours au 11 mars 2017 sont de 15157,65€.

Le bilan financier a été approuvé à main levée (100% pour, 0 abstentions, 0 contre).

3 Modification du règlement intérieur

Il est rappelé que le montant de la cotisation n'a pas changé depuis 2009. Il a été constaté qu'il était parfois difficile de gérer le timing des relances pour garder un maximum d'adhérents à tout instant de l'année. La plupart des renouvellements d'adhésion ont lieu après l'assemblée générale, ce qui peut se traduire par un nombre d'adhérents plus faible. Il est ici proposé à l'assemblée générale de permettre aux adhérents d'adhérer pour plusieurs années en une seule fois, et ce selon une grille dégressive, comme suit :

Le Conseil d'Administration suggère de conserver le montant de la cotisation pour un an (article 9) :

- 20€ pour les membres actifs avec un annuaire offert ;
- 30€ pour les couples de membres actifs avec un annuaire offert ;
- 5€ pour les membres associés étudiants à l'Enssat (élèves ingénieurs, étudiants en Master et doctorants).
- 20€ pour les autres membres associés avec un annuaire offert ;

Le Conseil d'Administration propose les montants suivants de cotisation pour plusieurs années (insertion dans l'article 9) :

La cotisation peut être réglée pour plusieurs années et être ainsi assortie d'une réduction :

- Membre actif : 55€ / 3 ans ; 90€ / 5 ans
- Couple de membres actifs : 85€ / 3 ans ; 140€ / 5 ans

Ce choix est accepté à main levée (100% pour, 0 contre, 0 abstention).

4 Reconnaissance d'utilité publique

Plusieurs donateurs de l'associations ont régulièrement demandé si leurs dons auprès de la CCS ouvraient droit à des déductions fiscales. Il nous faut pour cela d'abord faire reconnaître l'association comme étant d'utilité publique. Pour ce faire, l'assemblée générale doit mandater des administrateurs comme pouvant représenter l'association et effectuer les démarches auprès de l'État.

Laurent Feichter et Cédric Seureau se portent volontaires pour représenter l'association dans ce sens.

Ce choix est accepté à main levée (100% pour, 0 contre, 0 abstention).

5 Discussion, orientations, questions diverses

Laurent Feichter rappelle les points majeurs des précédents exercices : d'abord parution de l'annuaire en 2014 puis cette semaine en 2017, et plusieurs événements en relation avec les étudiants ont eu lieu, tels que Générations Enssat et la JNI. Une nouvelle commission d'aide aux étudiants a été lancée l'année dernière, avec vocation à favoriser les stages à l'international. Un brunch a été organisé le lendemain du Gala à destination des anciens l'année dernière et est renouvelé demain.

6 Élection du nouveau Conseil d'Administration

Avec 100% des voix favorables, aucune voix non favorable et aucune abstention, sont élus au Conseil d'Administration de l'association :

- Laurent Delattre, diplômé en 2006 ;
- Laurent Feichter, diplômé en 2010 ;
- Justine Konopacki, diplômée en 2014 ;
- Pierre-Yves Lapersonne, diplômé en 2015 ;
- Vitrice Nevice, diplômé en 2009 ;
- Aurélia Poivre, diplômé en 2004.

Ils rejoignent au sein du Conseil d'Administration Daniel Chillet (diplômé en 1992), Laurent Lалуque (diplômé en 2013), David Mahéo (diplômé en 2015), Audrey Martinet (diplômée en 2013), Aurélien Moreau (diplômé en 2014), et Cédric Seureau (diplômé en 2005) dont les mandats courent jusqu'en 2018, ainsi que Sheila Bodros, membre de droit de l'Enssat.

Il est dressé un procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par le président et le secrétaire de séance.

À Lannion, le samedi 11 mars 2017,

Le président, Laurent Feichter :

Le secrétaire, Aurélien Moreau :